



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 février 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-deux février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le dix-sept février deux mil vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Christian FERROUILLAT donne procuration à Denis CHEVALLIER
Sylvie SEYSSEL donne procuration à Jean-Pierre DETROYAT

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Justine REY

Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 11 janvier 2024
2. Délibération pour validation offre de prêt court terme Maison Glénat
3. Délibération pour création d'un poste d'agent de maîtrise
4. Délibération pour la circulation Impasses de la Laiterie et de la Perrolat
5. Délibérations pour demandes de subventions associations
6. Délibération pour achat parcelles pour création parking terrain de rugby
7. Validation devis pour remplacement ordinateur poste urbanisme
8. Validation devis peinture pour travaux de la salle de garderie
9. Validation devis de travaux sur D155 route du Stade
10. Validation devis Microsoft Office sur le poste du bureau du maire
11. Validation devis travaux Chemin de Bellevue
12. Validation devis travaux mise aux normes installation électrique et déplacement vidéo projecteurs aux écoles
13. Organisation du repas des Aînés
14. Demande de l'ASA pour autorisation du passage du Rallye de Saint-Marcellin
15. Urbanisme
16. Questions diverses



Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 22 février 2024 à 19h30.

Quatre points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération pour adhésion à l'Association des Maires Ruraux de l'Isère

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet ajout à l'unanimité de ses membres présents et représentés.

1. Approbation PV du 11 janvier 2024

Le PV du conseil municipal du 11 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération pour adhésion à l'Association des Maires Ruraux de l'Isère

Monsieur le Maire indique que l'adhésion s'élève à 106 € par an.

Délibération prise à l'unanimité.

3. Délibération pour validation offre de prêt court terme Maison Glénat

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de recourir à un emprunt bancaire pour financer les travaux budgétisés. André ROJAT, premier adjoint, précise qu'il s'agit d'un emprunt court terme en attendant de recevoir toutes les subventions dont le solde ne sera versé qu'une fois tous les travaux achevés. Il explique qu'il y a lieu de souscrire un emprunt de 150 000€, il énumère les caractéristiques de la proposition de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Est.

Délibération votée à l'unanimité.

4. Délibération pour création d'un poste d'agent de maîtrise

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. M. Le Maire propose de créer un poste d'agent de maîtrise aux services techniques.

Délibération prise à l'unanimité.

5. Délibération pour la circulation sur l'Impasse de la Laiterie et de la Perrolat

Monsieur le Maire indique que la circulation est importante sur ces deux impasses. Il propose de redonner la fonction originelle à ces impasses c'est-à-dire des voies sans issue. Afin de sécuriser ces impasses, il soumet, au conseil municipal, les propositions suivantes : installer des potelets amovibles pour conserver un accès pour les services de secours et les services techniques et donc réserver la circulation sur ces deux voies aux piétons.

Délibération prise à l'unanimité.

6. Délibération pour demande de subvention de la ligue contre le cancer

Le Maire indique qu'un courrier de demande de subvention a été transmis par la ligue contre le cancer au titre de l'année 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas octroyer de subvention.



7. Délibération pour demande de subvention de l'association Française des Sclérosés en plaques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par l'association nationale de patients de sclérosés en plaques afin de financer différentes actions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas attribuer de subvention à cette association cette année.

8. Délibération pour demande de subvention de l'Association Départementale des secrétaires de mairie de l'Isère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par l'association départementale des secrétaires de mairie de l'Isère.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de ne pas octroyer de subvention.

9. Délibération pour demande de subvention de l'association Passage

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par l'association Passage à Saint-Marcellin afin de financer son projet de soins de support en réflexologie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas attribuer de subvention à cette association.

10. Délibération pour demande de subvention de la Maison Familiale Rurale de Chatte

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par la Maison familiale Rurale de Chatte dans le cadre de la scolarisation de plusieurs jeunes de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas attribuer de subvention à cette association cette année.

11. Délibération pour achat de parcelles de terrain pour la création d'un parking au stade de rugby

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors des matchs de rugby, les véhicules et les cars ont du mal à se garer le long du stade par manque de place. Il indique avoir pris contact avec un propriétaire riverain du stade qui serait d'accord pour céder 4531 m² de terrain.

Mme GERMAIN demande quelle est la finalité de cet achat

M. Le Maire indique que cet achat a pour objectif la création d'un parking plus grand et le déplacement de la voirie qui est entre les deux bâtiments.

M. NCOUD complète en disant que lors des matchs les voitures sont garées n'importe où.

M. RUF souhaiterait avoir un estimatif du coût de ces travaux

M. Le Maire indique que le coût s'élèverait à environ 7000 euros plus le montant des travaux de voirie.

Le Conseil Municipal décide de se prononcer uniquement sur la partie achat du terrain.

M. Le Maire invite les élus à une visite sur site samedi 9 mars 2024.

Délibération prise par 13 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention pour l'achat du terrain.

12. Validation devis pour remplacement ordinateur poste urbanisme

M. ROJAT, premier adjoint, indique que l'ordinateur du poste de l'urbanisme aurait besoin d'être renouvelé. Le devis s'élève à 835 € HT.

Devis validé à l'unanimité.



13. Validation devis peinture pour travaux de la salle de garderie

M. Le maire indique que deux devis ont été demandés pour rafraichir les locaux de la garderie. Le devis validé est celui de l'entreprise Gay-Mery.

Devis validé à l'unanimité

14. Validation devis de travaux sur D155 route du Stade

M. Le Maire indique qu'il a eu un échange avec les services du Département concernant l'effondrement de la canalisation des eaux pluviales sous l'église. Il rappelle que cette canalisation est à la charge de la commune et que le département demande que des travaux soient menés.

Un devis a déjà été demandé, deux autres devis sont en cours.

Le conseil municipal valide sur le principe la réalisation des travaux après réception des différents devis.

15. Validation devis Microsoft Office sur le poste du bureau du maire

André ROJAT, premier adjoint, indique que le pack office sur le poste informatique du bureau du maire doit être renouvelé. Le devis s'élève à 249 € HT.

Le devis est validé par le Conseil Municipal.

16. Validation devis des travaux Chemin de Bellevue

M. Le maire indique que des travaux sont réalisés en moyenne une fois tous les deux ans sur cette voie mais que chaque pluie génère de nouveau des dégâts.

Mme COTTE indique que la commune devrait peut-être envisager de plus gros travaux pour de meilleurs résultats lors des fortes pluies.

M. Le Maire indique que deux devis ont été réceptionnés et que celui de l'entreprise Colas est le moins cher.

Devis validé par le Conseil Municipal

17. Validation devis travaux mise aux normes installation électrique et déplacement vidéo projecteurs aux écoles.

M Le Maire présente les devis.

Les devis sont validés à l'unanimité par le Conseil Municipal

18. Organisation du repas des Aînés.

M. le Maire rappelle que plusieurs devis ont été demandés.

Le Conseil Municipal valide le devis du Traiteur les 3A à l'unanimité.

19. Demande de l'ASA concernant l'autorisation du passage du Rallye de Saint-Marcellin sur la commune.

Le conseil donne son accord, par quatorze voix pour et une voix contre, pour le passage du rallye de Saint-Marcellin sur la commune le 5 et le 6 juillet 2024.

20. Urbanisme

Une réunion sur le zonage de la commune est programmée en mairie le 19 Mars 2024.

DP SIBUE Damien : toiture, menuiserie, portail, ouvertures, reprise des réseaux : en cours d'instruction auprès de la communauté de communes.



DP PARQUET Alexis : construction d'un abri de jardin : accordée

DP COUDERC Sylvie : construction d'un garage : accordée

DP ANDRE Anouk : agrandissement et ouvertures sur les façades : accordée

DP ASSONION Thierry : réfection de toiture : accordée

DP BRESSON LAVIGNE Jean-Pierre : démolition et reconstruction à l'identique d'un local technique : accordée

21. Questions Diverses

- Le recensement est fini et s'est bien passé.
- Radar pédagogique : Saint-Vérand est d'accord prêter le sien
- Maison Glénat : l'appel d'offres prend fin vendredi 23 février 2024. Le projet va demander une modification de l'accès à la cantine pour les enfants de l'école. L'accès se fera par la salle de motricité durant les travaux avec installation d'un tapis ou d'une moquette dans la salle.
- la SMVIC travaille sur les zones d'accélération des Energies Renouvelables en concertation avec les communes.
- Les travaux de voirie Chemin de la Péraudière sont en cours.
- Commémoration à Malleval fin janvier 2024 : remerciements de M. DURAND, Maire de Malleval.
- Projet implantation salle des fêtes : problème suite à la nouvelle carte des aléas qui rend le terrain inconstructible.
- Chemin d'Essemat : coupe du bois qui tombe sur la route : visite sur site prévue
- PCS : réunion le mardi 5 mars 2024 à 9h00.
- Boule d'été : suite à plusieurs cambriolages, la Boule d'été demande s'il est possible de sécuriser le local.
- Un rendez-vous avec l'association CATS est prévue en mairie mardi 27 février 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 12 Mars 2024 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

